



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Société, Acteurs, Gouvernement en Europe

SAGE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Strasbourg



Novembre 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité :	Société, Acteurs, Gouvernement en Europe
Acronyme de l'unité :	SAGE
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR 7012, EA 1334, EA 3394, EA 3424
Nom du directeur (2009-2012) :	M. Jay ROWELL, M. Roger SOME DIRECTEUR DE 2009 A 2011 PUIS M. PHILIPPE HAMMAN, M ^{me} Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE, M. Christian Bonah
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	M ^{me} Hélène MICHEL

Membres du comité d'experts

Président : M. Frédéric Sawicki, Paris

Experts :

M. Christophe BERGOUIGNAN, Bordeaux

M^{me} Sabine CHALVON-DEMERSAY, Paris

M. Jean-Paul GAUDILLIERE, Paris

M^{me} Pascale LABORIER, Paris

M^{me} Catherine MARRY, Paris (représentante du CoNRS)

M. Olivier NAY, Lille (représentant du CNU)



| Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Florent CHAMPY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Eric WESTHOF, vice président recherche et formation doctorale de l'Université de Strasbourg

M. Guy-René PERRIN, Délégué aux investissements d'avenir



Rapport

1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le mercredi 30 novembre 2011 de 9h30 à 16h30 à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace (MISHA) à Strasbourg. Après l'installation du comité d'experts, elle a débuté par une rapide présentation par la directrice de la future unité de recherche, de l'origine et de l'originalité du projet SAGE. Elle s'est poursuivie par la présentation des bilans des quatre équipes constitutives par les directeurs ou responsables actuels, qui a donné lieu à une première série de questions des membres du comité. A 11h15 ont commencé la présentation et la discussion des grandes lignes du projet, poursuivies après le déjeuner entre 14h et 15h par la présentation de deux opérations de recherche du quadriennal passé. Entre 12h30 et 13h15, le comité a entre temps entendu le représentant de l'université de Strasbourg (M. Eric WESTHOF, Vice-président recherche et formation doctorale), en présence de M. William GASPARIINI, représentant du conseil scientifique de l'université de Strasbourg et de M. Guy-René PERRIN, délégué aux investissements d'avenir. De 15h à 15h30, le comité d'experts a échangé avec environ 25 doctorants des équipes fusionnantes, puis de 15h30 à 15h45, les trois ITA travaillant actuellement pour les équipes. Le comité s'est réuni à huis clos de 15h45 à 16h35 pour délibérer et pour préparer la rédaction du rapport final.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le projet SAGE résulte d'une restructuration d'unités de recherche en sciences humaines et sociales sur le site strasbourgeois dans la dynamique créée par la fusion des trois universités en 2009 et par l'élaboration d'un projet de Labex baptisé « Europe ». Ce projet de Labex a été porté par quatre équipes : une des deux équipes constitutives de l'UMR 7012 « Prisme » (le « Groupe de sociologie politique européenne » - GSPE), le « Centre de recherche et d'étude en sciences sociales » (CRESS, EA 1334), l'équipe « Centre de droit de l'environnement » (CDES) du « Centre d'Etudes Internationales et Européennes » (CEIE, EA 3394) et le « Laboratoire d'épistémologie des sciences de la vie et de la santé » (EA 3424), ainsi que quelques chercheurs de l'UFR de géographie et d'aménagement. Ce projet est en attente d'une seconde évaluation. Il vaut toutefois à SAGE de figurer d'ores et déjà dans le « périmètre d'excellence » de l'université. Le but de SAGE est de contribuer à fédérer les chercheurs des trois anciennes universités strasbourgeoises dont les travaux participent des sciences sociales du politique (politistes, juristes, sociologues, démographes, géographes, historiens des sciences...), appliquées plus particulièrement à la question de l'europanisation appréhendée comme une forme particulière de transnationalisation. La santé, l'environnement, les politiques sociales et culturelles, l'internationalisation et la circulation des élites et les mobilisations collectives en constituent les thématiques privilégiées.

Equipe de Direction :

Les responsables actuels des différentes composantes du futur SAGE sont :

- M. Jay ROWELL, pour le GSPE ;
- M. Philippe HAMMAN, pour le CRESS ;
- M^{me} Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE, pour le CDES
- M. Christian BONA, pour le Laboratoire d'épistémologie des sciences de la vie et de la santé

M^{me} Hélène MICHEL (Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg) prendra la direction de l'équipe SAGE à sa création.



Effectifs de l'unité :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de producteurs du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	51	48	40
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	7	9	9
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	13	-	-
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	5 (2,7 ETP)	5 (2,7 ETP)	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	4 (3,5 ETP)		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	11		
N7 : Doctorants	90		
N8 : Thèses soutenues	27		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	5		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	21	18	
TOTAL N1 à N7	178,2	59,7	49

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.

2 • Appréciation sur l'unité

Les équipes constitutives du projet SAGE relevant toutes les quatre d'unités différentes lors du présent contrat quadriennal, les appréciations sur leur bilan sont présentées de façon séparée dans la rubrique 4. « Analyse équipe par équipe ». Le projet de l'unité sera analysé dans la dernière partie du rapport, dans la rubrique « Projet ».



3 • Analyse équipe par équipe

Équipe 1 : Groupe de Sociologie Politique Européenne (GSPE)

Nom du responsable : M. Jay ROWELL

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	22	-	-
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	7	-	-
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	5	-	-
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	1	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	1		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	4		
N7 : Doctorants	36		
N8 : Thèses soutenues	9		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	2		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	-	
TOTAL N1 à N7	76	-	-



Appréciations détaillées

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le GSPE s'est imposé au fil des années comme une des principales équipes de recherche française dans l'étude des politiques et de l'espace politique européens, en privilégiant une approche par la sociologie des acteurs qui porte une attention à l'ensemble des groupes qui concourent à produire cet espace. Il a réussi à diffuser ses travaux à l'échelle internationale grâce à un nombre significatif de publications en anglais. Les politiques sociales, culturelles et territoriales y sont bien représentées, de même que les recherches sur l'administration et sur les organisations politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale. L'Europe n'est cependant pas le seul terrain d'investigation des chercheurs du laboratoire.

Les membres du GSPE publient dans un éventail varié de revues reconnues par l'AERES. La liste de publications est satisfaisante, avec notamment 11 ouvrages scientifiques, dont 3 ouvrages en anglais ou en allemand (4 si l'on inclut une traduction en anglais d'un ouvrage publié plus anciennement) et 63 articles, dont une vingtaine dans des revues internationales avec comité de lecture. Les non-produisants sont rares (moins de 20 %).

La politique de publication active a également conduit au développement d'une collection bien identifiée dans le champ académique, aux Presses Universitaires de Strasbourg, depuis 1998. Elle a permis la publication de recherches collectives et d'actes de colloque, tout particulièrement sur les enjeux européens.

Enfin, la constitution et l'exploitation d'une base de données quantitatives réunit des études prosopographiques des acteurs de l'Europe (haut fonctionnaires, députés, lobbyistes). Cette base de données constitue un élément fédérateur de l'équipe de recherche, impliquant plusieurs chercheurs travaillant sur des objets différents.

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

La création de cette unité comme EA remonte à 1993. C'est à partir des années 2000 que s'exprime une volonté d'élargissement et d'intégration de l'équipe d'accueil dans son environnement universitaire, en particulier par le choix de s'associer en 2005 à une autre équipe de recherche dans le cadre de l'UMR « Prisme ». La fusion a échoué, les deux équipes n'étant pas parvenues à dégager suffisamment de thématiques communes. Le GSPE a néanmoins profité de son intégration à l'UMR « Prisme » pour développer de nouvelles recherches collectives.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

Trois membres de l'unité ont intégré l'IUF (Institut universitaire de France), son directeur a reçu la médaille de bronze du CNRS. Le GSPE a bénéficié de nombreux contrats de recherche, lesquels représentent une part très conséquente du budget (plus de 80 %). Il a attiré quatre chercheurs du CNRS depuis 2007 (2 chargés de recherche au recrutement, 1 directeur de recherche à la mutation), et bénéficié de trois accueils en délégation. Il a poursuivi une politique active d'ouverture internationale reposant notamment sur :

- 1/ la mise en place d'un pôle de publications en anglais au moyen d'un poste de traducteur financé sur fonds propres en 2008 et 2009, qui a permis la publication en ligne de *working papers* et d'ouvrages individuels en anglais ;
- 2/ deux diplômes de master 2 franco-allemand et franco-polonais ;
- 3/ l'implication dans les réseaux associatifs européens ;
- 4/ des projets de recherche mobilisant des chercheurs étrangers présents dans l'équipe.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Le bilan scientifique du GSPE révèle la volonté de stimuler des recherches transdisciplinaires. Il montre également le souci de l'unité d'articuler les méthodes qualitatives et les outils quantitatifs. Cette situation constitue un atout important pour le rapprochement engagé avec les autres équipes réunies autour du projet SAGE. A cet égard, la conduite des échanges dans le cadre de la préparation du projet de nouvelle unité, notamment le montage de projets collectifs de recherche et la structuration des six axes de travail, attestent la volonté de l'équipe du GSPE de créer une dynamique d'excellence scientifique ouverte sur le dialogue interdisciplinaire.



Conclusion :

Le GSPE est reconnu dans le champ académique, notamment grâce à sa spécialisation sur l'Europe. Sa présence à Strasbourg, où siègent plusieurs institutions importantes de l'Europe politique est un indéniable atout, que le laboratoire exploite de façon optimale. Enfin, le souhait d'internationaliser les recherches (traductions, réseaux et participations à des colloques), tout comme l'existence d'une importante base de données alimentée en permanence, constituent des éléments importants qui favorisent l'intégration des chercheurs et renforcent l'attractivité de l'équipe.

Les efforts de traduction des articles scientifiques vers l'anglais, dont les effets sont déjà significatifs, doivent être poursuivis et intensifiés. De même, l'implication des doctorants dans la vie du laboratoire doit faire l'objet d'une réflexion globale afin d'être améliorée, tout particulièrement dans le cadre du projet SAGE. Enfin, il conviendra de renforcer la préparation des doctorants à leur insertion dans le milieu académique : sur les 9 thèses soutenues, aucun docteur n'a trouvé de poste dans le monde de la recherche.



Équipe 2 : Centre de Recherche et d'Etude en Sciences Sociales (CRESS)

Nom du responsable : M. Philippe HAMMAN

Effectifs :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	20	-	-
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	-	-
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	6	-	-
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	4 (0,7 ETP)	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	3 (2,5 ETP)		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	7		
N7 : Doctorants	41		
N8 : Thèses soutenues	15		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	2		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	-	
TOTAL N1 à N7	77,2	-	-



Appréciations détaillées

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le CRESS rassemble des recherches diversifiées tant sur le plan thématique que disciplinaire (démographie de la famille, migrations internationales, démographie spatiale, sociologie urbaine, anthropologie culturelle, insertion sociale, sociologie du travail et de la santé, etc.). Le risque corollaire est une certaine dispersion qui ne se fédère qu'imparfaitement dans les trois axes de l'actuelle EA 1334 (dynamiques spatiales, populations et migrations, dynamique professionnelle, travail et santé...).

Les publications sont nombreuses (944 textes, communications ou rapports, dont 53 articles dans des revues répertoriées par l'AERES), avec une proportion significative d'ouvrages individuels et collectifs (14 ouvrages). Les non-productifs sont assez peu nombreux (moins de 20 %). Depuis 2007, le dynamisme scientifique du CRESS en termes de publications et son ouverture à des revues internationales en langue anglaise sont à souligner. Le comité d'experts regrette toutefois une concentration encore beaucoup trop marquée dans des revues à forte dimension régionale - que celles-ci soient reconnues (*Revue des sciences sociales*) ou non (*Regards sociologiques*, *Cahiers du CRESS*, *Cahiers de démographie locale*) par l'AERES, et dans des revues dont le comité de rédaction compte un ou plusieurs membres du CRESS (*Espace et Sociétés* par exemple).

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

L'EA 1334 joue un rôle déterminant dans la structuration de la recherche régionale et transfrontalière avec l'Allemagne : elle est membre fondateur, comme le GSPE, du GIS « Mondes germaniques », appartient au Réseau alsacien des laboratoires en ingénierie et sciences de l'environnement, au GDR « Mutations polaires », au Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherche sur l'Allemagne (CIERA) et au Réseau de recherche interdisciplinaire « Politique et dynamiques des territoires », au fondement de l'axe 6 du projet SAGE.

La bonne intégration du CRESS à son environnement se voit aussi dans sa capacité à répondre à la demande sociale (émanant de la ville et de la région, mais aussi à l'échelle nationale ou transfrontalière), à travers le pilotage ou co-pilotage de programmes de la MISHA (3 sur la période 2009-2012), de contrats avec l'Allemagne et de contrats du Plan Urbanisme, Construction et Architecture. Ces contrats mettent souvent à contribution les enseignants-chercheurs ne publiant pas sur des supports académiques traditionnels, ce qui est une façon de les intégrer aux activités de recherche de l'équipe. Cette visibilité régionale se traduit aussi par l'obtention de bourses CIFRE (3) et de financements de thèses par les collectivités territoriales (2).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

Les sociologues et anthropologues de l'équipe sont insérés dans de nombreux réseaux de recherche, le plus souvent français, francophones ou franco-allemands (GDR « mutations polaires », CIERA, GIS « mondes germaniques »). Depuis 2007, l'équipe a recruté 1 professeur et 3 maîtres de conférences en sociologie, 1 maître de conférences en démographie. Les démographes du CRESS entretiennent des relations de collaboration avec tous les centres de recherche français de la discipline, que ce soit à travers le Labex « Individus, populations, sociétés » (IPOPS) porté par l'INED, la participation à la vie des associations professionnelles nationales et internationales francophones, l'animation de revues et de collections, la direction d'opérations de collecte de grande envergure (enquête « Migration, Famille, Vieillesse »...). Ils participent sous diverses formes aux manifestations scientifiques importantes de la discipline (colloques de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), congrès internationaux de la population de l'*International Unions for the Scientific Study of Populations* (IUSSP).

Plusieurs revues sont directement adossées au CRESS et contribuent à son rayonnement scientifique. La *Revue des sciences sociales* a été reconnue par l'AERES ; certaines revues manifestent la relation privilégiée des sciences humaines et sociales et du CRESS dans la recherche sur l'Allemagne, telle la *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande* ; d'autres enfin, telles les *Cahiers du CRESS* ou *Regards sociologiques* ne sont pas reconnues par l'AERES. Cette insertion du CRESS dans des revues largement alimentées par les chercheurs en sciences sociales de Strasbourg est certes une force, mais aussi une faiblesse, car elle conduit à un certain désinvestissement de supports mieux reconnus au niveau national et international.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

L'intégration du CRESS au projet SAGE devrait permettre de mieux structurer les travaux de recherche très diversifiés de l'équipe et de les inscrire dans des collaborations fructueuses avec les membres des autres équipes qui composeront la future unité.



Conclusion :

Le dynamisme des enseignants-chercheurs soutenu par 5 nouveaux recrutements, l'insertion dans l'environnement régional et transfrontalier avec l'Allemagne, la pratique de long terme de l'interdisciplinarité (anthropologie, sociologie, démographie, géographie, science politique, urbanisme et architecture), un rôle pilote dans le développement des recherches en sciences sociales sur l'environnement, la participation au Labex porté par l'INED. L'intégration dans le projet SAGE s'appuie sur ces points forts en ajoutant l'ouverture sur les sciences politiques et en renforçant la visibilité internationale. Elle constitue une opportunité majeure et structurante pour cette équipe d'accueil.

Toutefois, le CRESS devrait veiller à diversifier les espaces de publication et à intégrer les doctorants au projet SAGE (3 doctorants présents à la visite sur 41 inscrits). Une trop grande proportion de doctorants sont non financés (plus de 70 %), peu d'informations sont données sur leur devenir post-doctoral.



Équipe 3 : Centre de droit de l'environnement de Strasbourg (CDES)

Nom du responsable : M^{ME} Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE

Effectifs :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	5	-	-
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	-	-
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	1	-	-
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	0	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
N7 : Doctorants	8		
N8 : Thèses soutenues	0		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	0		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	-	
TOTAL N1 à N7	14	-	-



Appréciations détaillées

Le CDES est l'une des deux équipes du Centre d'Etudes Internationales et Européennes (CEIE), équipe d'accueil (EA 3394) de l'université de Strasbourg. Créé en 1973, le CDES a été le premier centre de recherche français en droit de l'environnement. Il est, depuis fin 2003, dirigé par l'actuelle directrice. Il regroupe 5 enseignants-chercheurs statutaires (2 en droit public, 1 en droit international, 1 en droit pénal et 1 en droit civil), ainsi que 8 doctorants (dont 6 financés) et 18 chercheurs associés issus du monde professionnel (directeur du conservatoire des sites alsaciens, juristes associatifs et d'entreprise, conseiller d'Etat, avocats...), dont plusieurs producteurs.

Les domaines de recherche du CDES relèvent à la fois du droit privé de l'environnement, du droit public de l'environnement et du droit international et communautaire de l'environnement, avec toutefois une forte dominante en droit public. Ses axes de recherche concernent :

- la remise en état des sites pollués ;
- les responsabilités et la réparation des atteintes à l'environnement ;
- la traduction juridique du dommage écologique ;
- la protection et la gestion de l'eau (notamment le droit local de l'eau) ;
- le statut juridique de l'environnement et particulièrement de la biodiversité.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les recherches menées au sein du CDES combinent des études fondamentales et des travaux appliqués qui se traduisent par la production d'articles de doctrine, de commentaires de jurisprudence, de rapports d'évaluation et de prospection et d'actes de colloque ou de journées d'étude. L'apport principal des recherches concerne les notions de « dommage écologique » et d'« atteinte à l'environnement », les dispositifs juridiques et économiques d'évaluation et de réparation, et le statut juridique de la biodiversité.

Le bilan de publication global est satisfaisant au regard des effectifs restreints de l'équipe (4 enseignants-chercheurs publiants sur 5). Il fait également état de 7 ouvrages écrits par les membres associés du centre. Au cours du quadriennal écoulé, 1 seule thèse a été soutenue, mais le centre ne comptait aucun doctorant en 2006 et en compte 8 en 2011.

On peut toutefois déplorer l'insuffisante diversité des lieux de publication des articles. Pour l'essentiel (26 sur 35), ils ont été publiés dans la *Revue juridique de l'environnement*, revue de qualité dans laquelle les membres de l'équipe sont fortement impliqués et qui est publiée avec le soutien du Centre en collaboration également avec l'université de Limoges.

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

Le CDES est bien intégré dans le champ scientifique régional et national. Sur le plan national, ses membres jouent un rôle actif au sein de la Société Française pour le Droit de l'Environnement et de la *Revue Juridique de l'Environnement*. Le CDES participe également au GDR 3178 « Réseau Droit Sciences et Techniques ».

Sur le plan régional, le CDES fait partie de REALISE (« Réseau Alsace de Laboratoires en Ingénierie et Sciences pour l'Environnement ») qui vise à rassembler et développer les compétences et savoir-faire scientifiques déjà existants dans la région et par le biais duquel plusieurs contrats de recherche ont été financés. Ce réseau a aussi permis la participation de membres du centre à l'élaboration de la Zone d'Atelier environnementale urbaine de la communauté urbaine de Strasbourg.

Le CDES a noué d'autres relations tant avec le monde des entreprises, des associations, que des collectivités territoriales et de l'administration. Plusieurs contrats de recherche appliquée en témoignent ; ils portent sur :

- l'amélioration du système d'indemnisation des dommages écologiques (pour le compte du Ministère de l'Environnement) ;
- la valorisation des biens environnementaux sur le Rhin et la bande rhénane (pour le compte de Voies navigables de France) ;
- la transposition en droit français des textes communautaires en matière de responsabilité des entreprises (pour le compte de la Région Alsace, la Chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin, l'Union des Industries du Bas-Rhin, et Alsace Nature).



Le CDES est laboratoire d'accueil du master 2 « Droit de l'environnement, des risques et des territoires », un diplôme relativement attractif qui reçoit 170 dossiers de candidature par an et dont les étudiants participent à plusieurs opérations de recherche. Les membres du CDES participent en outre à un DU pluridisciplinaire « Pollutions et nuisances » et interviennent dans des diplômes de géographie.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

En raison, notamment, de la taille de l'équipe, l'attractivité et le rayonnement international sont demeurés limités. La perspective d'intégration dans une unité d'accueil de chercheurs du CNRS, si elle est associée à une politique volontariste en matière de contrats doctoraux et de fléchage de postes sur les thématiques porteuses de l'équipe, devrait contribuer à remédier à ces deux lacunes.

Conclusion :

Le CDES est une équipe globalement dynamique, sur un créneau scientifiquement et socialement porteur. Tant le développement et la consolidation de ses partenariats que son rayonnement scientifique passent par le renforcement de ses effectifs, tant en enseignants-chercheurs titulaires qu'en doctorants et personnel administratif. L'intégration au sein d'une unité de taille plus importante, en donnant accès à un meilleur niveau d'encadrement et de collaboration interdisciplinaire, devrait donner aux recherches en droit et politiques d'environnement toute leur mesure.

**Équipe 4 :**

Laboratoire d'Epistémologie des Sciences de la Vie et de la Santé (LESVS)

Nom du responsable : M. Bernard ANCORI

Effectifs :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	4	-	-
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	-	-
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	1	-	-
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	0	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
N7 : Doctorants	5		
N8 : Thèses soutenues	3		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	1		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	-	
TOTAL N1 à N7	10	-	-



Appréciations détaillées

L'IRIST-LESVS est l'une des trois équipes de l'IRIST, équipe d'accueil EA 3424 de l'université de Strasbourg travaillant sur l'épistémologie, l'histoire et la sociologie des sciences et des techniques. Cette équipe est composée de 4 enseignants-chercheurs et de 5 doctorants.

Les recherches de cette petite équipe portent sur la production, les usages et les régulations des sciences et des techniques, avec un fort intérêt pour les questions d'expertise et l'analyse du rôle des savoirs dans l'espace public, à la fois comme cible et comme ressource de l'action. Les travaux de l'unité se sont déployés autour de trois axes :

- les pratiques thérapeutiques en santé et leurs régulations administratives, juridiques ou économiques, avec un important programme sur le médicament au XX^e siècle ;
- l'espace public de la santé, avec notamment une recherche collective sur l'histoire du film d'éducation sanitaire ;
- le gouvernement des risques techno-scientifiques, le cas du nucléaire étant abordé à l'échelle internationale en s'intéressant aussi bien aux acteurs qu'aux institutions et aux outils.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Cette petite équipe propose une réflexion d'une grande originalité tant par les objets choisis que par la manière de les aborder. Les travaux de l'unité parviennent à articuler histoire et analyse du présent, analyse technique des formes de savoir et exploration de leur inscription dans l'économie, le droit et la politique.

Le bilan de publication est exceptionnel (100% de publiants) : 1 ouvrage, 12 directions d'ouvrage, 16 articles dans les revues à comité de lecture (dont près de la moitié en anglais, incluant des revues parmi les meilleures du domaine avec *Science in Context*, *History and Technology*, *Social Studies of Science*), 36 contributions à ouvrage. A cela s'ajoute une importante activité de communications : 66 à des colloques ou ateliers nationaux et - fait remarquable - 56 à des colloques ou conférences internationales.

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

L'insertion de l'équipe dans son environnement de recherche est excellente. En témoigne tout d'abord l'organisation d'un grand nombre de séminaires ou colloques : 22 pour la période d'évaluation dont 10 conférences internationales. L'équipe a une importante activité d'enseignement avec la responsabilité du master « Epistémologie et médiation scientifique » de l'université de Strasbourg. Compte tenu du petit nombre d'HDR (deux dont une obtenue en 2010), le nombre de thèses dirigées est tout à fait honorable (4 ont été soutenues).

L'équipe bénéficie d'importants contrats de ressources propres (95 % du budget) à la fois régionaux (MISHA) et nationaux (3 ANR en propre). Il faut tout particulièrement insister sur l'insertion internationale remarquable pour un groupe de cette taille. Les collaborations avec le Royaume-Uni et surtout avec l'Allemagne sont particulièrement actives avec la participation à un réseau de l'*European Science Foundation* et la coresponsabilité de contrats de recherche (1 ERC avec la Grande-Bretagne, 2 ANR franco-allemandes).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

Les compétences de cette équipe dans le domaine de l'histoire des sciences et techniques de la santé et de l'environnement, son expérience des études franco-allemandes, son rayonnement international sont incontestables, même si elle est handicapée par les faiblesses institutionnelles et logistiques qui résultent de sa très petite taille.



3-bis • Analyse du projet

N.B. : La présentation par axes du projet conduit le rapport à adopter une structuration souple, et non par équipes.

Projet : Société, Acteurs, Gouvernement en Europe - SAGE

Nom du responsable : M^{me} Hélène MICHEL

Effectifs

Effectifs en Equivalents Temps Plein	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013
ETP d'enseignants-chercheurs	51	48
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC	7	9
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires	5 (2,7 ETP)	5 (2,7 ETP)
ETP d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires	4 (3,5)	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	11	
ETP de doctorants	90	
TOTAL	165,2	59,7



Appréciations détaillées

Le projet SAGE est construit autour de 6 axes pluridisciplinaires, sous la responsabilité à chaque fois d'un binôme issu de deux équipes et relevant de deux disciplines différentes.

1. Transnationalisation des élites et reconfigurations des espaces transnationaux ;
2. Environnement, santé, sciences et société ;
3. Mutations des formes de revendications collectives en Europe ;
4. Politiques sociales, dynamiques familiales et professionnelles ;
5. Transformations des marchés des biens symboliques : culture, médias, éducation ;
6. Dynamiques territoriales, villes et mobilités.

La cohérence de l'ensemble tient à une commune orientation d'objet et de méthode, qualifiée de « sciences sociales du politique » et reposant sur « une approche pluridisciplinaire intégrée, un croisement des méthodes, une articulation des échelles d'observation et une approche résolument comparative ».

L'axe 1 « Transnationalisation des élites et reconfiguration des espaces politiques supranationaux » reflète les préoccupations des recherches développées au sein du GSPE depuis le milieu des années 2000. La sociologie politique des élites de l'Europe en constitue un sous-axe fort. Elle reflète une grande part de l'identité scientifique de l'équipe strasbourgeoise de science politique. La base de données constitue un atout fort pour la poursuite de l'analyse des propriétés sociales des élites européennes et pour le lancement de recherches sur de nouvelles catégories d'acteurs (par exemple les professionnels du droit et lobbyistes intervenant dans les arènes politiques, administratives, économiques et judiciaires de l'Europe). L'identification d'un second sous-axe sur la circulation des élites entre espaces nationaux et transnationaux apparaît cohérente dans la mesure où ce sous-axe vient compléter les études quantitatives par des analyses plus qualitatives des configurations et des espaces où évoluent les acteurs de l'Europe. Le troisième sous-axe réunit des objets de recherche plus divers (étude des représentations, étude des milieux d'expatriés, étude des ressources matérielles et symboliques des acteurs), dont l'articulation avec les deux autres sous-axes mériterait d'être précisée. Le risque est de faire perdre de la visibilité à la « sociologie des acteurs » qui fait la spécificité des recherches menées au GSPE. D'une manière plus générale, l'axe 1 réunit un nombre important de statutaires (8), mais peu de doctorants (7), ce qui contraste avec d'autres axes du projet, où la situation est inversée.

L'axe 2 « Environnement, santé, sciences et société » constitue l'un des points forts du projet SAGE. Y participent des historiens, des sociologues, des politistes et des juristes. L'objectif est une analyse des transformations des savoirs, des pratiques et des régulations dans le domaine de la santé et de l'environnement. L'intérêt du projet tient tout d'abord à l'originalité de l'objet. Il n'existe à l'heure actuelle en France aucune équipe analysant la production et les usages des sciences conjointement dans ces deux domaines. D'une part, il s'agit d'étudier les mêmes enjeux (dynamiques de l'expertise, gestion des effets indésirables, modalités de mobilisation, régulation publique et recours au droit) dans ces domaines d'action distincts que constituent la santé et l'environnement, et ainsi de bénéficier de tous les apports de la comparaison. D'autre part, il s'agit de comprendre les circulations et les échanges qui en ont changé la nature depuis une trentaine d'années, avec par exemple la constitution de la santé environnementale comme domaine spécifique de recherche et d'intervention publique. Les trois entrées qui ont été retenues, à savoir la production des savoirs, les actions des consommateurs, usagers ou victimes, enfin les trajectoires de produits, sont bien en prise avec les questions posées par le gouvernement de ces deux secteurs. La composition de l'équipe, avec une forte participation des juristes et des historiens des sciences, constitue un gage de réussite pour le projet SAGE. On peut en retour espérer que celui-ci permette à l'équipe d'une part de s'ouvrir à des problématiques plus générales de sciences sociales et de sciences, et d'autre part de remédier aux faiblesses institutionnelles et logistiques qui résultaient de la très petite taille de l'ex-équipe LESVS. Le comité d'experts regrette cependant que les dynamiques d'internationalisation et la dimension européenne n'aient pas été plus explicitement prises pour cible.

Dans l'axe 3 « Sociétés critiques et mutations des formes de revendications collectives en Europe », la construction de l'Europe est déclinée sous le prisme de 1) la sociologie des mobilisations et des modes d'actions collectives ; 2) la mobilisation des victimes ; 3) le rôle des acteurs collectifs et des modes d'action dans les processus de démocratisation, de transformation des régulations administratives et d'élaboration des politiques publiques. Le thème transversal de cet axe porte sur la question de l'expertise dans la production des savoirs. Cet axe réunit à titre principal des politistes, des sociologues, des historiens, et des juristes. Il renouvelle, en y intégrant de nouveaux membres et de nouvelles perspectives, les thématiques fortes de l'équipe du GSPE. De plus, la science politique et le droit s'y rencontrent de manière originale. L'ensemble des membres à titre secondaire de cet axe inclut les membres à titre principal de l'axe 1 qui travaillent également sur les élites. Il conviendrait dès lors de réfléchir, dans la mesure du possible, à mieux formuler les différences entre les axes 1 et 3 quant aux recherches portant sur l'expertise afin de ne pas brouiller la visibilité d'un apport important du GSPE à SAGE.

L'axe 4 « Politiques sociales, dynamiques familiales et professionnelles » réunit démographes, politistes, sociologues, avec des objectifs structurés et des tâches correspondant bien aux compétences des personnes impliquées. Les différentes thématiques s'appuient sur des regards disciplinaires croisés, la méthodologie et l'expérience de recherche étant les éléments distinguant les apports présentés pour chacun des participants. Le positionnement sur des questions importantes pour l'évolution à long terme des sociétés européennes est adapté à la demande sociale et permet aux porteurs de cet axe de s'inscrire dans des projets d'envergure mobilisant plusieurs institutions (Labex IPOPS, enquête MFV, collaborations avec la DARES). Cela devrait conduire les membres de cet axe à répondre à de nombreux appels à projets qui faciliteront le financement de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants). On peut signaler des possibilités de collaborations avec les axes 2 et 6 (pour l'axe 2 : thématiques des vulnérabilités et des facteurs de risque ; pour l'axe 6 : thématiques des mobilités associées au cycle de vie, de la concentration spatiale des populations en difficulté et du vieillissement à l'échelon local).

L'axe 5 « Transformations des marchés de biens symboliques : culture, médias et éducation » se décline en deux sous-axes : 1. les politiques de la culture et les pratiques culturelles et 2. les médias et le rapport à l'espace public. La redéfinition des frontières entre production et consommation, avec l'apparition de professionnels intermédiaires, et entre amateurs et professionnels, conduit à lancer des enquêtes sur : les reconfigurations des milieux professionnels ; les modalités de redéfinition des financements ; l'émergence de nouvelles formes de contenus saisis dans leur dimension politique ; et enfin le suivi des pratiques culturelles et des publics. Ces questions sont envisagées aux échelles locale, nationale, européenne et internationale, dans une optique ouverte à la comparaison. Elles sont intéressantes et nouvelles. La recommandation consiste simplement à insister sur les liens à établir avec les autres axes, de manière à ne pas autonomiser les recherches en communication, et à rendre les transversalités visibles et opératoires.

L'axe 6 « Dynamiques territoriales, villes et mobilités » articule les travaux et les compétences de sociologues, de démographes, de géographes et de politistes. Il s'appuie sur l'expérience du site strasbourgeois en matière d'études urbaines. Il la renouvelle grâce à des thématiques reflétant la demande sociale actuelle : développement durable, mixité sociale, démocratie locale... La démarche comparative constitue un des points forts de cet axe. La capacité d'adaptation aux demandes sociales s'exprimant à plusieurs échelles (locale, régionale et européenne), tout en questionnant ses formulations normatives, est l'autre point fort de cet axe. Elle devrait permettre de répondre à des appels à projets qui faciliteront le financement de doctorants et post-doctorants. Le comité d'experts signale des opportunités de collaborations avec les axes 1 (sur la mobilité et la géographie des élites), 2 (sur la notion d'environnement) et 4 (sur les mobilités associées au cycle de vie, sur la concentration spatiale des populations en difficulté et sur le vieillissement à l'échelon local).

Conclusion :

Avis global sur le projet :

Le projet SAGE est cohérent et original. Sa cohérence découle d'un long travail de préparation et d'échanges entre les équipes constitutives, notamment à la faveur du processus de préparation du projet de LABEX. Son originalité repose, d'une part, sur un questionnement partagé sur les processus de transnationalisation et leurs effets et, d'autre part, sur une interdisciplinarité déjà effective, même si celle-ci est toujours à améliorer et renforcer. La qualité du bilan des équipes constitutives, la jeunesse des membres de la future équipe, sa forte attractivité, sa bonne insertion dans le tissu régional, le nombre des contrats gérés, le soutien clairement affiché par la nouvelle université de Strasbourg - pour qui elle figure dans son « périmètre d'excellence » -, l'adossement à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), qui devrait constituer le centre névralgique de la future unité (administration, bureaux d'une partie des chercheurs), plaident largement en faveur du projet.



Points forts et opportunités :

La politique de communication scientifique est organisée pour assurer le rayonnement du projet SAGE en insistant à la fois sur l'ancrage régional et sur la dimension internationale : outre l'organisation de séminaires, la participation à de nombreux colloques nationaux et internationaux, la réalisation d'expositions, le rayonnement est assuré par un site web, une communication organisée par une liste de diffusion, une *newsletter* présentant les travaux de l'unité. Il faudra vérifier l'utilité de la *newsletter*, coûteuse en temps et en énergie, et qui peut faire double emploi avec le site web, qui doit demeurer l'élément essentiel de la communication.

La politique d'édition, par la mise en place de collections entretenant des liens privilégiés avec l'unité ou certain de ses membres (collection « Sociologie politique européenne » aux Presses de l'université de Strasbourg ; « Droit de l'environnement » ; série « Des textes et des lieux » aux éditions Orizons), et l'implication dans certaines revues sont particulièrement appréciables. En outre, un effort particulier d'aide à la valorisation scientifique a été fait à travers une aide à la traduction et à l'*editing* en langue anglaise, qui a donné des résultats très intéressants dans les années précédentes et qu'il faudra poursuivre.

Le bon niveau de financement des équipes à l'origine de SAGE (notamment le GSPE, le CRESS et le LESVS, via leurs contrats de recherche et d'étude) devrait permettre à la nouvelle unité de disposer de fonds importants pour entreprendre des activités d'envergure, d'autant qu'une proportion non négligeable de contrats d'étude et de recherche sont le résultat de collaborations durables. La constitution de SAGE devrait, par la cohérence de ses axes de recherche et par la meilleure visibilité qu'elle entraînera pour les compétences des chercheurs et enseignants-chercheurs, faciliter la réponse à des appels d'offre de grande envergure (ANR, programmes européens...). La participation au LABEX iPOPs porté par l'INED et les possibilités de financement prévues dans le cadre de l'IDEX strasbourgeois, viendront compléter ces perspectives favorables. Il convient toutefois de signaler que deux postes budgétaires insuffisamment abondés jusqu'à présent pourraient accroître les charges de SAGE de façon importante. D'une part, les ressources humaines en personnel ITA sont très modestes, compte tenu des ambitions de fonctionnement de SAGE, ce qui pourrait impliquer le recours à des recrutements d'ITA sur contrats de recherche. D'autre part, la volonté de réduire la proportion (à ce jour importante) de doctorants non financés ou insuffisamment aidés, impliquera d'utiliser une part non négligeable de ces ressources financières potentielles.

Points à améliorer et risques :

La nouvelle configuration rassemblera plus de 90 doctorants. La formation des doctorants est citée d'emblée par l'équipe de SAGE parmi ses points à améliorer, tant dans son dossier que lors de l'audition de ses responsables. Le taux de soutenance reste faible (moins d'un tiers), mais la plupart des doctorants n'ont pas de financement pour leur travail de thèse. La formation doctorale varie sensiblement en fonction des équipes d'origine. La petite équipe de l'IRIST-LEVS offre des conditions favorables, reconnues par les doctorants : bureaux, intégration aux projets de recherche et forte internationalisation. A l'opposé, le CRESS accueille de nombreux doctorants non financés (plus de 70%), dans des conditions moins satisfaisantes. La nouvelle configuration institutionnelle devra donc veiller à améliorer leur intégration aussi bien matérielle que scientifique. Le projet de SAGE fait état de la volonté de proposer un comité de suivi des doctorants dès la deuxième année, un appui pour la communication et la diffusion de leurs résultats de recherche, et un atelier d'écriture. Cette orientation devra être mise en œuvre au plus vite.

L'éclatement des doctorants de la future équipe entre trois écoles doctorales impliquera de veiller à maintenir l'équité entre les disciplines, mais aussi à pallier le déficit des dispositifs de soutien aux doctorants pour s'ajuster à la réalité de l'encadrement doctoral.



Recommandations :

L'unité de recherche SAGE devra veiller à :

- mieux impliquer les doctorants issus des différentes équipes dans le nouveau projet, à mieux accompagner leur accueil en mettant à leur disposition davantage de locaux, et à améliorer le niveau de financements de thèse, notamment par le biais de conventions Cifre ou de contrats avec l'ADEME dans le domaine de l'environnement ;
- renforcer l'équipe de personnels de soutien à la recherche ;
- revoir la formulation des axes, notamment l'axe 1, et resserrer progressivement leur nombre ;
- poursuivre la politique de diffusion de la production en langue anglaise et diversifier les supports de publication du côté de revues généralistes à diffusion internationale ;
- renforcer les collaborations scientifiques internationales en prenant appui sur ce qui a été fait avec l'Allemagne ;
- clarifier les règles de gouvernance de la future unité, qui dans le rapport n'apparaissent pas conformes aux règles de fonctionnement des unités de recherche, à partir de ce qui a été proposé lors de la visite (conseil de laboratoire, répartition des moyens...).

4 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE) :

Unité dont la production, le rayonnement et le projet sont très bons. Résultat d'une fusion, elle n'a pas pu être notée pour l'organisation et l'animation.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A	A	NN	A

Appréciation d'ensemble de l'équipe Groupe de Sociologie Politique Européenne (GSPE) :

Équipe dont la production est très bonne. Le rayonnement est excellent.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A	A+	-	NN



Appréciation d'ensemble de l'équipe Centre de Recherche et d'Etude en Sciences Sociales (CRESS) :

Équipe dont la production est bonne mais pourrait être améliorée. Le rayonnement est très bon.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
B	A	-	NN

Appréciation d'ensemble de l'équipe Centre de droit de l'environnement de Strasbourg (CDES) :

Équipe dont la production et le rayonnement sont très bons.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A	A	-	NN

Appréciation d'ensemble de l'équipe Laboratoire d'Epistémologie des Sciences de la Vie et de la Santé (LESVS) :

Équipe dont la production et le rayonnement sont excellents.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A+	A+	-	NN



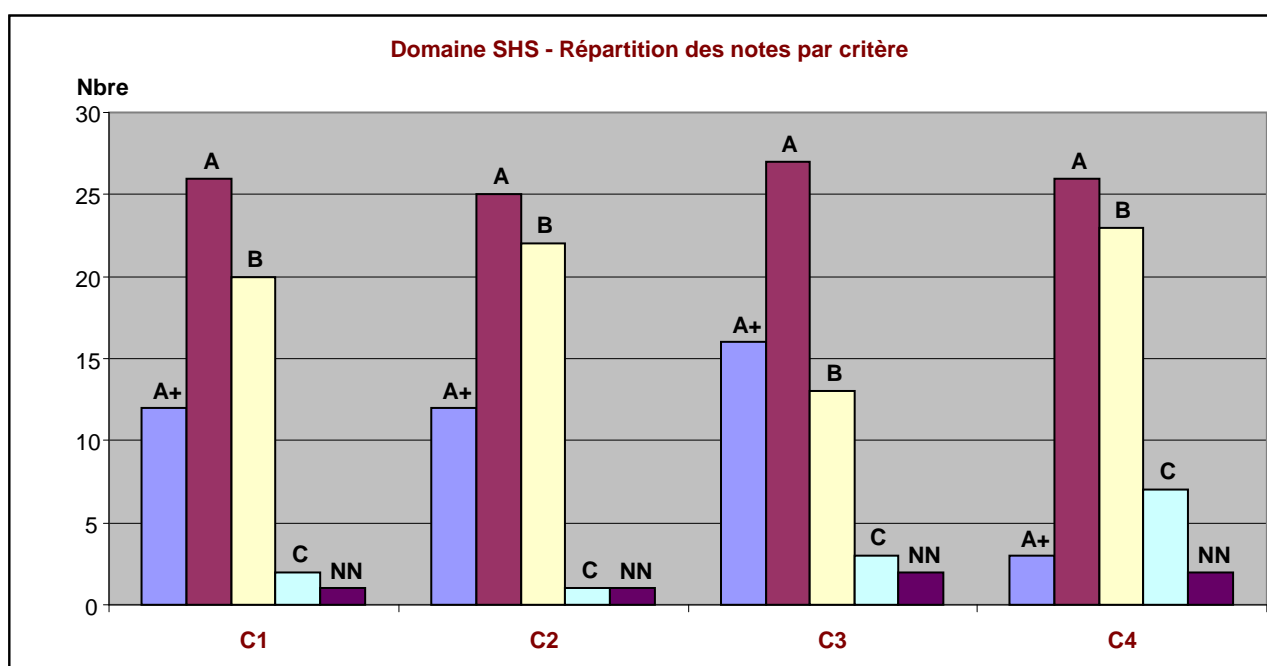
5 • Statistiques par domaines : SHS au 10/05/2012

Notes

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	12	12	16	3
A	26	25	27	26
B	20	22	13	23
C	2	1	3	7
Non noté	1	1	2	2

Pourcentages

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	20%	20%	26%	5%
A	43%	41%	44%	43%
B	33%	36%	21%	38%
C	3%	2%	5%	11%
Non noté	2%	2%	3%	3%





6 • Observations générales des tutelles

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la Section des Unités de recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le 25 avril 2012

Objet : Rapport d'évaluation du projet d'UMR « Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe » (réf. S2PUR130004593-RT)
Réf. : AB/EW/N° 2012-201

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale
Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
eric.westhof@unistra.fr

Direction de la recherche

Cher collègue,

Je vous remercie pour l'évaluation du projet d'unité mixte de recherche « Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe » (SAGE) porté par Madame Hélène Michel.

Vous trouverez ci-joint les réponses du porteur de projet concernant les erreurs factuelles et les remarques et appréciations du comité d'experts.

Au nom de l'Université, je tiens à apporter les précisions suivantes :

- Le manque d'appui en personnels de soutien à la recherche des unités du domaine sciences humaines et sociales a déjà été relevé par l'Université qui a prévu la mise en place en septembre 2012 d'un secrétariat mutualisé pour ses unités en SHS. S'agissant d'un projet d'unité mixte avec le CNRS, une concertation sur les moyens est menée en partenariat.
- Financement des doctorants : en matière de contrats doctoraux, l'Université, par principe n'accorde aucun type de quota par unité de recherche. Les critères actuels de répartition des contrats doctoraux entre les Ecoles doctorales sont décidés chaque année en Conseil scientifique et sont basés, entre autres, sur la durée moyenne des thèses et l'évaluation de l'AERES.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BERETZ

P.J. :

- **Une première partie corrigeant les erreurs factuelles**
- **Une seconde partie comprenant les observations de portée générale**

Strasbourg, le 10 avril 2012

Hélène MICHEL

Professeure de Science politique
Directrice de SAGE
Université de Strasbourg

Jay ROWELL

Chargé de recherche (HDR)
Directeur du GSPE

Philippe HAMMAN

Professeur de sociologie
Directeur du CRESS

Christian BONAH

Professeur en histoire des sciences de la vie et de la santé
Directeur du LESVS-IRIST

Marie-Pierre CAMPROUX-DUFRENNE

Maître de conférences (HDR) de droit privé
Directrice du CDES-CEIE

AERES

M. Pierre GLAUDE

Directeur de la section des unités de recherche
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

Après concertation avec les membres de SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernements en Europe) de l'Université de Strasbourg, et en particulier les directeurs des équipes constituantes de ce projet et les porteurs d'axes, nous souhaitons apporter quelques observations sur le rapport d'évaluation remis par le comité de visite de l'AERES chargé d'évaluer les bilans des quatre équipes (GSPE, CRESS, LESVS, CDES) et le projet SAGE.

Nous tenons tout d'abord à remercier le président et les membres du comité de visite pour leur évaluation. Le rapport rend bien compte du déroulement de la visite et met en avant les points forts du projet de l'unité : qualité des bilans, projet cohérent et original, interdisciplinarité effective, nombre et jeunesse des membres de l'unité, production scientifique soutenue et diversifiée, internationalisation, forte attractivité, bonne insertion dans le tissu régional, participation au Labex IPOPS, contrats de recherche nombreux. Il souligne aussi à juste titre le sous-encadrement administratif de l'unité que la Maison des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA) ne suffira pas à compenser ni les contrats de recherche. Le rapport fait enfin des recommandations tout à fait pertinentes, que nous nous efforcerons de suivre pour mettre en œuvre notre projet avec les moyens institutionnels (label UMR demandé) et humains (personnels administratifs en cours de négociation) dont nous pourrons disposer.

Nous voudrions ensuite apporter quelques précisions sur la gouvernance de l'unité, sur le suivi des doctorants et docteurs, sur les publications et sur la structuration en six axes des recherches.

1°) Sur la gouvernance : Depuis la remise du document en juin 2011, la réflexion a progressé. Des modifications importantes ont été exposées oralement (et dans le document power point) au comité de visite le 30 novembre dernier. Nous tenons ici à les rappeler. Le conseil de laboratoire est composé de :

- 2 doctorants élus par l'ensemble des doctorants
- 1 ITA élu
- 5 chercheurs ou enseignants-chercheurs élus
- 5 membres nommés par la directrice, de manière à assurer une représentation équilibrée des disciplines, des thématiques et des collèges.

Parmi les 10 membres chercheurs et enseignants-chercheurs, la directrice désigne 1 directeur-adjoint et 5 porteurs de portefeuille (formant le bureau) qui l'assisteront dans la direction de l'unité. Le directeur-adjoint peut être porteur d'un portefeuille. Les portefeuilles sont autant d'enjeux prioritaires pour l'unité : formation doctorale, relations internationales, politique contractuelle, politique éditoriale, relations avec le CNRS.

Lieu important de réflexions et de discussions collectives, le conseil de laboratoire se réunira régulièrement.

2°) Sur les doctorants : La réflexion sur les conditions de travail et d'insertion des doctorants est au cœur du projet de l'unité et part d'une volonté d'améliorer la qualité de l'encadrement et de l'employabilité des doctorants. Cette réflexion nous a conduits à mettre rapidement en place un certain nombre de dispositifs de suivi et de formation en interne, et à demander un changement d'Ecole Doctorale. L'unité SAGE sera rattachée à l'Ecole Doctorale « Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes » (SHS-PE). Le GSPE va donc quitter l'ED « Droit », sauf les juristes qui devraient rester dans cette ED qui leur est, par définition, dédiée. Cette décision est en partie guidée par le souhait de rejoindre une ED qui fonctionne avec des règles claires et avec une même définition de la recherche et des critères d'excellence, ainsi qu'une attention transversale aux enjeux européens, également structurants du projet SAGE. Reste néanmoins à s'assurer que le nombre de contrats doctoraux ouverts à la candidature par cette ED soit en rapport avec le nombre sensiblement augmenté de titulaires HDR qui rejoignent l'ED SHS-PE pour maintenir un nombre suffisant de contrats doctoraux, qui seront complétés par une recherche plus volontaire de contrats CIFRE, ADEME ou Région. Dans la perspective de cette insertion au sein de l'ED SHS-PE au 01/01/2013, plusieurs mesures ont été prises :

- un comité de suivi constitué au moins du directeur de l'unité et du directeur de thèse (parfois d'un 3^{ème} membre de l'unité) a été mis en place pour apprécier l'avancement des doctorants actuellement inscrits. Pour le GSPE, les doctorants inscrits avant le 1^{er} septembre 2010 ont eu à rendre compte de l'avancement de leur thèse et à proposer un calendrier en vue d'une soutenance dans un délai raisonnable. A ce jour, 15 doctorants ont déjà eu à présenter leur travail dans ce cadre. Cet exercice leur a permis de revoir leurs objectifs et d'ajuster le temps de rédaction nécessaire. D'ici septembre 2012, 8 autres auront l'occasion de faire ce bilan de leur avancement. Pour le CRESS, 6 doctorants inscrits depuis 2010 ont fait l'objet du même dispositif. A terme, cette procédure sera généralisée et chaque doctorant bénéficiera d'un comité associant un nombre plus important de membres, notamment extérieurs à l'unité dès leur première année en thèse.

- Ce pointage des doctorants en lien avec l'Ecole Doctorale a également permis de constater des abandons et de préciser les situations de cotutelles avec des universités étrangères. Ainsi, actuellement, le nombre de doctorants inscrits et réalisant effectivement une thèse doit être ramené pour le GSPE à 29 doctorants à ce jour (dont 1 qui a soutenu le 5 avril dernier) ; à 30 pour le CRESS (sachant que 4 thèses ont été soutenues depuis août 2011) ; à 8 pour le CDES et à 5 pour le LESVS, soit un total de 72 doctorants.

- L'inscription en doctorat sera aussi plus sélective sur le modèle des meilleures pratiques qui ont été identifiées parmi les différentes équipes constitutives de SAGE. Les discussions à ce sujet ont débouché sur la mise en place de règles claires qui concernent non seulement l'excellence des résultats du candidat (en M2 principalement), la qualité du projet en

lien avec les axes du laboratoire mais aussi les compétences du directeur sur le sujet et le respect strict du nombre maximal de doctorants par directeur autorisé (pour l'ED SHS-PE, il est de 10).

- Les séminaires de l'unité, déjà largement ouverts aux doctorants, seront davantage centrés sur les besoins des doctorants, comme le séminaire « analyse quantitative » dans lequel ils ont pu exposer leurs travaux et travailler collectivement au traitement de certaines questions ou « l'atelier d'écriture », mis en place par les doctorants. Il faut aussi noter que depuis janvier 2012, les doctorants de l'équipe LESVS organisent un séminaire « Approches et méthodes, sciences, technologies, santé et sociétés (ST2S) » associant différents chercheurs des 4 anciennes équipes et participant de l'intégration des doctorants et chercheurs des différents sites. De même, un Atelier de doctorants et jeunes docteurs « Nature et société » fonctionne depuis 2007 au CRESS, associant à ses séminaires, journées d'études récurrentes et publications collectives des doctorants de l'actuelle équipe CDES. De telles entreprises seront encouragées et développées pour les années prochaines.

- Enfin, il faut insister sur le montage d'une participation à un Erasmus Mundus Joint Doctorate "Euroculture" coordonné par l'Université de Groningen, qui permet de mieux intégrer les doctorants et d'en attirer de nouveaux, notamment venus d'horizons étrangers. Ce Joint Doctorate permet aussi de proposer des formations qui mettent en contact les doctorants strasbourgeois avec des jeunes chercheurs internationaux.

- La qualité du suivi des doctorants se reflète aussi dans le devenir des docteurs.

Au GSPE, sur les 9 doctorats soutenus entre 2007 et juin 2011 (dont 3 en cotutelle avec des universités étrangères), 2 sont salariés, 1 est post-doctorant, 1 assistant parlementaire. Pour le CRESS, sur les 15 thèses soutenues entre 2007 et juin 2011, on relève une très bonne insertion professionnelle : 4 recrutements universitaires, dont 3 recrutements comme maître de conférences, tous dans des Universités extérieures à Strasbourg (respectivement Amiens, Saint Etienne et Paris-Est Créteil), et un recrutement comme chargée de cours dans une Université allemande ; 3 docteurs exerçant dans le secondaire ; 2 docteurs ayant soutenu fin 2010 ont obtenu un contrat d'ATER ; 3 autres docteurs ayant soutenu en 2010 ou 2011 sont en post-doc à l'étranger. A cela s'ajoutent un médecin qui a soutenu une thèse d'ethnologie sur la médecine chinoise, un recrutement comme attachée territoriale au Conseil général du Bas-Rhin suite à une CIFRE dans cette collectivité et un recrutement comme formateur en Ecole supérieure de travail social.

3°) Sur les publications : Le rapport souligne l'atout que constituent les collections propres à l'unité de recherche (« sociologie politique européenne », « des textes et des lieux »...), tout en regrettant parfois le caractère local des publications et la concentration dans certaines revues. Or, ces collections, qui sont loin de constituer l'essentiel des publications, contribuent fortement à structurer l'identité collective de l'unité. De plus, les publications dans des revues au sein desquelles sont actifs des membres de SAGE sont le témoignage de leur importante activité éditoriale (37 directions d'ouvrages collectifs et dossiers de revues pour le CRESS, 30 pour le GSPE et 12 pour le LESVS). L'engagement dans des revues strasbourgeoises ne s'est pas fait au détriment de la diversification, et notamment des publications en langue anglaise. Ainsi, les articles sont publiés dans des revues très différentes, internationales et nationales : 61 revues de sciences sociales pour 115 articles signés des titulaires du GSPE, pour le CRESS 64 articles dans des revues internationales à comité de lecture, 43 colloques internationaux avec acte, pour les membres du CDES : 79 articles publiés dans 19 revues différentes, qu'il s'agisse de revues spécialisées en environnement, droit de l'environnement, droit général ou des revues pluridisciplinaires. La production scientifique des quatre équipes est donc importante compte tenu de leur taille respective. Elle est aussi très interdisciplinaire, dépassant les frontières entre droit privé et droit public, entre sociologie et science politique, entre géographie et sociologie, entre démographie et action publique...

4°) Sur les axes: L'unité est structurée en 6 axes thématiques résolument pluridisciplinaires. Si nous pouvons concevoir, à terme, un certain rapprochement d'axes de manière à en réduire le nombre, nous tenons néanmoins à rappeler que leur existence répond à deux enjeux essentiels : d'une part, un affichage thématique pour l'extérieur qui permet des mutations et des recrutements, en rappelant les thématiques centrales des recherches de l'unité, notamment celles qui ont fait sa renommée et son identité ; d'autre part, l'adossement des formations de Master à ces axes forts du laboratoire (la Mention de Master « politiques européennes » pour l'axe 1 ; Master « Droit de l'environnement des territoires et des risques » et Master « Sciences et société. Histoire, philosophie et médiation des sciences » pour l'axe 2 ; Master « sciences sociales du politique » pour l'axe 3 ; Master mention « démographie » pour l'axe 4 ; Master « Politique et gestion de la culture » pour l'axe 5 ; Master mention « Urbanisme et aménagement » pour l'axe 6). Comme nous l'avons bien précisé lors de la visite, ces axes ne sont nullement figés et ne constituent absolument pas des « équipes » isolées au sein de l'unité. De nombreuses collaborations sont d'ores et déjà prévues, ainsi qu'en attestent les circulations des chercheurs et doctorants entre les axes.

Nous espérons que ces précisions permettront de compléter utilement le rapport d'évaluation de notre projet d'unité SAGE et de convaincre tant sur sa qualité que sur l'opportunité de notre démarche de constituer, dans la nouvelle université de Strasbourg et son périmètre d'excellence, une unité interdisciplinaire, sur des thématiques porteuses (Europe, transnationalisation, santé, environnement, culture, vulnérabilités et vieillissement, ville...) et adossée à un savoir-faire quantitatif et qualitatif.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous pourrez porter à nos observations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, nos salutations les plus respectueuses.



Hélène MICHEL